
Procès-verbal de l'assemblée publique de la
Commission de la sécurité publique
Vendredi 7 février 2014, à 10 h 30,
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

OBJET : *Étude publique des prévisions budgétaires 2014 du Service de sécurité incendie de Montréal et du Service de police de la Ville de Montréal*

Première séance

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- Mme Anie Samson, présidente
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. François Limoges, vice-président
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- M. William Steinberg, vice-président
Ville de Hampstead
- Mme Catherine Clément-Talbot
Arrondissement de Pierrefonds–Roxboro
- M. Gilles Déziel
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Monica Ricourt
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec
- M. Edgar Rouleau
Cité de Dorval

COLLABORATEURS :

M. Alain Marcoux, directeur général
Du SIM : M. François Massé, M. Jean Bartolo, M. Guy Bertrand, Mme Louise Bradette,
M. Denis Doucet, Mme Sylvie Girard, M. Pierre Lévesque, M. Richard Liebmann, M.
Christian Paradis, M. Gordon Routley, M. Patrick Taillefer, Mme Louise Tremblay;
Du Bureau du vérificateur-général : M. François Arbez, M. Philippe Pitre et M. Serge
Vaillancourt;
De l'Association des villes de banlieue : M. Bruce St-Louis;
Mme Nawal Bekhechi, chef de cabinet;
Mme Anne Roy, interprète du vice-président, M. William Steinberg.

ASSISTANCE : 12 personnes

1. Ouverture de la séance

À 10 h 33, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle et invite les commissaires à se présenter. Elle invite le directeur du SIM, M. François Massé, à présenter les personnes qui l'accompagnent.

La présidente, Mme Anie Samson, annonce que la Commission de la sécurité publique débute ce matin l'étude publique des prévisions budgétaires 2014 du Service de sécurité incendie de Montréal et du Service de police de la Ville de Montréal. Elle explique ensuite le déroulement des séances et précise que la commission étudiera dans un premier temps le budget du Service de sécurité incendie et par la suite, le budget du Service de police. Elle mentionne que chacune des présentations, d'une durée approximative de 60 minutes, sera suivie d'une période de questions et commentaires de 30 minutes réservée au public et d'une période de questions et commentaires réservée aux commissaires également d'une durée de 30 minutes. Une pause est prévue entre l'étude des

prévisions budgétaires du SIM et celle des prévisions budgétaires du SPVM.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. François Limoges, appuyée par Mme Catherine Clément-Talbot, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 23 mai 2013 portant sur le Bilan annuel du SPVM

Sur une proposition de M. Samir Rizkalla, appuyée par Mme Monica Ricourt, le procès-verbal de la séance publique tenue le 23 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

4. Prévisions budgétaires du SIM pour l'année 2014

La présidente, Mme Anie Samson, rappelle que la Commission de la sécurité publique est une commission permanente du conseil d'agglomération. Elle explique que son mandat consiste à étudier, en vertu de l'article 73 de la Charte de la Ville de Montréal, toute question relative au domaine de la sécurité incendie, de la police et de la sécurité civile et à faire les recommandations qu'elle juge appropriées au conseil d'agglomération.

Elle souligne le 150^e anniversaire du Service de sécurité incendie de Montréal célébré en 2013 et elle rappelle que ce service est un chef de file au Québec en ce qui concerne la lutte aux incendies, les opérations spécialisées, la sécurité civile et les premiers répondants. Elle invite le directeur du SIM, M. François Massé, à débiter la présentation.

Présentation

M. Massé décrit la mission du SIM et présente l'organigramme. Il souligne les nombreuses réalisations de l'année 2013 : célébrations, nouveau site web, jumelage des activités de la prévention à celles de la sécurité civile, production de capsules vidéo, plans de communication, formation et intégration de quelque 700 officiers, implantation d'un programme de formation sur la gestion de l'air comprimé respirable, rédaction du plan maître des équipes spécialisées, participation à des foires d'emploi, campagnes de communication des risques et réalisation de simulations.

M. Massé indique que le SIM a complété l'an 5 du schéma de couverture de risques et présente les différentes réalisations de l'année. Il conclut avec les statistiques relatives aux interventions d'urgence et aux principales données opérationnelles.

Mme Girard présente les prévisions budgétaires pour l'année 2014, soit des dépenses s'élevant à 357102 200 \$ et des revenus de l'ordre de 12 262 600 \$. L'écart budgétaire par rapport à 2013 est imputable à la rémunération et aux cotisations de l'employeur. 91 % du budget est consacré à la rémunération (87 % à la rémunération des pompiers).

M. Massé présente la répartition des casernes et la structure d'opérations ainsi que l'organisation sur le territoire. Il conclut avec les détails du plan stratégique du SIM 2014-2018.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Massé et son équipe de direction.

5. Période de questions et commentaires du public

La présidente, Mme Anie Samson, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

5.1 Mme Claudine Schirardin, Montréal pour tous

Mme Schirardin demande des précisions concernant la trousse de 72 heures.

M. Massé répond que la trousse vise à offrir aux citoyens une autonomie de 72 heures en cas de sinistre majeur.

5.2 M. Pierre Pagé, Montréal pour tous

M. Pagé dépose copie des propositions formulées précédemment à la Commission sur les finances et l'administration par l'organisme Montréal pour tous. Il mentionne que Montréal pour tous a proposé de réduire le budget consacré à la sécurité publique pour accroître celui de la Société de transport de Montréal. Il demande des détails au sujet de l'utilisation des véhicules et de la réduction des dépenses.

M. Massé explique l'utilisation des véhicules et indique que le SIM ne possède pas de véhicules légers sauf ceux dédiés aux chefs aux opérations. En ce qui concerne la réduction de dépenses, la présidente, Mme Anie Samson, convient que la sécurité publique représente une part importante du

budget de la Ville. Elle rappelle que la *Loi sur la sécurité incendie* oblige les municipalités à couvrir l'ensemble de leur territoire dans un temps de réponse acceptable. Elle souligne que 91 % du budget du SIM est consacré à la rémunération. M. Massé ajoute que tout est fonction des risques qu'on est prêt à assumer comme citoyen et comme municipalité. Le directeur général, M. Alain Marcoux, indique qu'il faut avoir une vision d'ensemble. Il rappelle le sous-investissement historique dans les infrastructures, les équipements et les casernes ainsi que le déficit d'investissement dans l'entretien. Il précise qu'il y a des liens entre le budget et le PTI car s'il y a sous-investissement, les coûts d'entretien augmentent. Il fait part de son expérience à titre de directeur général de la Ville de Québec.

5.3 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue déplore avoir été informé par un fonctionnaire du fait qu'il n'y aurait plus de copies papier du budget.

5.4 M. Camille Gaston Breton

M. Breton demande si les cinq priorités du SIM formulées à son plan stratégique ont toutes la même importance ainsi que des détails concernant les ententes avec le ministère de la Sécurité publique.

M. Massé répond que les priorités sont également importantes. Quant aux ententes avec le ministère de la Sécurité publique, le SIM examine la possibilité d'offrir son expertise à d'autres services de sécurité incendie.

6. Période de questions et commentaires des commissaires

La présidente, Mme Anie Samson, invite les commissaires à prendre la parole à tour de rôle.

6.1 M. François Limoges, vice-président

Le vice-président, M. François Limoges, constate que le nombre d'interventions du SIM est en baisse sauf en ce qui concerne les premiers répondants. Il dit comprendre que le protocole de sortie des premiers répondants est conventionné. Il veut savoir si Montréal est la seule région où le service de premiers répondants n'est pas financé à 100 %. Il mentionne que le parti Projet Montréal est déçu de la réduction du budget du Centre de sécurité civile.

M. Massé répond que l'affectation de quatre pompiers par autopompe s'appuie sur des normes américaines. Toutefois, des évaluations sont en cours. Quant à la modulation des appels, la décision appartient au ministère de la Santé et des Services sociaux. Sur la question du financement des premiers répondants, M. Bartolo répond que Montréal est la région qui reçoit la contribution la plus importante de la part du gouvernement du Québec. En rapport avec la réduction du budget du Centre de sécurité civile, Mme Bradette répond que des discussions sont en cours en vue d'une hausse du budget pour 2014. Le directeur général, M. Alain Marcoux, ajoute que l'achat de logiciels et l'ajout de personnel seront autorisés. Ainsi, le Centre de sécurité civile bénéficiera de trois ressources supplémentaires en 2014 et de trois autres en 2015.

6.2 M. William Steinberg, vice-président

Le vice-président, M. William Steinberg, salue la mise en œuvre du programme de premiers répondants. Il questionne la hausse du budget de 5,1 % alors que les augmentations salariales sont de 2 %. Il veut savoir si cette hausse dépend des régimes de retraite.

La présidente, Mme Anie Samson, répond que la hausse comprend également le budget dédié à la formation et à l'embauche de pompiers additionnels compte tenu de l'ouverture de deux nouvelles casernes en 2014. Mme Girard ajoute que la hausse de 5,1 % comprend le 2 % d'augmentation salariale, la variation des charges sociales, la hausse du budget de formation, la variation de la hausse du taux d'absence et la mise en service des nouvelles casernes.

6.3 Mme Catherine Clément-Talbot

Mme Catherine Clément-Talbot veut savoir si la subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux pourrait être augmentée. Elle demande des précisions concernant les revenus provenant des autres services rendus.

M. Massé répond que la subvention de 8 M \$ a été augmentée en fonction de l'indexation. Il mentionne que les autres revenus proviennent des alarmes non fondées. Quant aux autres services rendus, il s'agit de revenus provenant de l'entraide municipale et de la formation offerte à d'autres municipalités.

6.4 M. Gilles Déziel

M. Gilles Déziel remercie M. Massé, Mme Girard et M. Bartolo pour la mise en place du programme des premiers répondants.

6.5 M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec

M. Samir Rizkalla demande des détails au sujet des fonctions spécifiques des agents de prévention.

M. Massé répond que les agents de prévention sont des employés cols blancs, détenant un DEC en prévention incendie. Ils procèdent à des inspections et appliquent la réglementation en vigueur.

6.6 Mme Monica Ricourt

Mme Monica Ricourt constate une augmentation de 242 % des interventions des premiers répondants, elle demande si la subvention de 8 M \$ est suffisante. Elle veut savoir si la collecte organisée en soutien à la municipalité de Lac-Mégantic, l'association avec le Défi Pierre-Lavoie et la construction d'une école en Haïti sont des activités bénévoles.

M. Massé répond que l'évaluation des coûts des premiers répondants est de 15 M \$, la contribution de la Ville est donc de 6 M \$. Quant au bénévolat, M. Massé répond que le SIM encourage ces initiatives.

6.7 M. Edgar Rouleau

M. Rouleau fait valoir que l'activité la plus importante pour l'image du SIM est la prévention. Il fait remarquer que les salaires des pompiers ont augmenté de 9 %. Il demande des précisions sur l'écart de 611 000 \$ pour la TVQ et enfin, veut savoir les résultats budgétaires de 2013.

M. Massé rappelle que la convention collective des pompiers prendra fin en 2017. Mme Girard ajoute que le budget de formation a été augmenté de 850 000 \$. Quant à la TVQ, elle explique que le SIM ne bénéficie plus d'un retour de TVQ de 62 % depuis le 1^{er} janvier 2014. Le directeur général, M. Alain Marcoux, précise que la Ville recevait auparavant 90 M \$. Suite à une entente, il n'y aura plus de subvention mais un remboursement de 50 M \$, donc une perte de 40 M \$. Mme Girard indique que l'évolution budgétaire est présentée à la page 62 du cahier budgétaire.

7. Ajournement

La présidente, Mme Anie Samson, remercie l'assistance, les représentants du SIM et les commissaires. À midi, sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par M. Samir Rizkalla, elle déclare l'assemblée ajournée. Elle annonce que celle-ci reprendra à 14 h.

Deuxième séance

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- Mme Anie Samson, présidente
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. François Limoges, vice-président
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- M. William Steinberg, vice-président
Ville de Hampstead
- Mme Catherine Clément-Talbot
Arrondissement de Pierrefonds–Roxboro
- M. Gilles Déziel
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Monica Ricourt
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec
- M. Edgar Rouleau
Cité de Dorval

ÉLUS :

- M. Sterling Downey, conseiller, arrondissement de Verdun
- M. Luc Gagnon, conseiller, arrondissement de Verdun

COLLABORATEURS :

M. Alain Marcoux, directeur général
Du SPVM : M. Marc Parent, M. Bruno Pasquini, M. Claude Bussières, M. Fady Dagher, M. Didier Deramond, M. Bernard Lamothe, Mme Manon Landry, M. Sylvain Lemay, M. Stéphane Lemieux, M. Mario Guérin, M. Patrick Lalonde, Mme Anne Roy, Mme Lissia DeBellefeuille, M. Gilbert Cordeau, Mme Michelle Côté, M. Mathieu Perrier et Mme Diane Maillet;
Du Bureau du vérificateur-général : M. François Arbez;
De l'Association des villes de banlieue : M. Bruce St-Louis;
Mme Nawal Bekhechi, chef de cabinet;
Mme Anne Roy, interprète du vice-président, M. William Steinberg;
M. François Robillard, ex-conseiller municipal.

ASSISTANCE : 20 personnes

8. Ouverture de la séance

À 14 h, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle et invite les commissaires à se présenter. Elle invite le directeur du SPVM, M. Marc Parent, à présenter les personnes qui l'accompagnent.

9. Prévisions budgétaires du SPVM pour l'année 2014

La présidente, Mme Anie Samson, rappelle que Montréal, la métropole du Québec, est une ville vivante et le théâtre de nombreuses activités. Elle souligne que la présente Administration entend prendre les mesures requises et ne ménagera aucun effort afin d'assurer la sécurité des citoyens et citoyennes. Elle invite le directeur du SPVM, M. Marc Parent, à débiter la présentation.

Présentation

D'entrée de jeu, M. Parent annonce qu'il a présidé cette année l'événement *Policiers contre le cancer* auquel ont participé quatre fois plus de policiers qu'à l'habitude et pour lequel deux fois plus de dons ont été recueillis. Il invite M. Pasquini à présenter les réalisations du service en 2013.

M. Pasquini fait état de l'approche citoyens implantée dans les postes de quartier, du Plan stratégique en matière de profilage racial et social, des interventions de l'*Équipe de soutien et d'intervention en urgence psychosociale* (ÉSUP), du programme *Réponse en intervention de crise* (RIC), des mesures d'urgence mises en place par grand froid, des activités de rapprochement et prévention ciblant la jeunesse montréalaise, des rapports de police rédigés en ligne, de la médiation dans un contexte de gestion de foule et du Service des enquêtes.

M. Parent présente ensuite les orientations stratégiques du SPVM :

- s'assurer de la confiance et du respect de la communauté;
- assurer la sécurité de la communauté;
- s'assurer que le SPVM soit une organisation agile, performante et efficiente.

Il présente ensuite les différents moyens d'atteindre ces objectifs : qualité et professionnalisme des interventions policières, gouvernance locale de la sécurité et transformation organisationnelle. Il poursuit avec les résultats financiers 2013 : le budget voté en 2013 s'élevait à 686,1 M \$, suite à des diminutions de 65,5 M \$, le SPVM a clos l'année 2013 avec un budget de 622,7 M \$.

M. Parent énumère les grands enjeux qui ont guidé la confection des prévisions budgétaires du SPVM :

- maintien du service de première ligne – 1 100 appels par jour, 1 500 services d'ordre par année, maintien de l'offre de service (absences, retraite);
- obligations et engagements – Loi sur la police et niveau de service, conventions collectives, ÉPIM, coûts d'occupation des bâtiments;
- programmes d'intéressement et de soutien financier – subventions, contrats, prêts de service;
- orientations stratégiques 2014;
- contribution à l'effort collectif – respect du cadre financier.

En 2014, les dépenses s'élèveront à 691,6 M \$ dont 546,9 M \$, soit 79 %, pour la masse salariale policière; 86,8 M \$ (12 %) pour la masse salariale civile; 53,8 M \$ (8 %) pour les biens et services et enfin 4,1 M \$ (1 %) pour la contribution à l'École nationale de police.

M. Parent présente ensuite les revenus estimés en 2014 de l'ordre de 50,4 M \$ dont 18 % provient d'ententes avec la STM et Aéroport de Montréal; 18 % de subventions; 12 % de vente de services;

6 % de la gestion des alarmes et autres et, enfin, 26 % de contrats et prêts de services. Il décrit ensuite les principales variations des prévisions budgétaires dont la fin de la subvention provenant du Fonds de recrutement des policiers, une perte de 12,7 M \$ et l'application des conventions collectives, 25,8 M \$.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Parent et son équipe de direction.

10. Période de questions et commentaires du public

La présidente, Mme Anie Samson, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

10.1 Mme Claudine Schirardin, Montréal pour tous

Mme Schirardin félicite M. Parent pour la qualité de la présentation. Elle demande des précisions au sujet du partage des cotisations au régime de retraite des policiers, des missions internationales et de la prime Métropole.

M. Parent répond qu'il pourra fournir ultérieurement les informations relatives au partage des cotisations au régime de retraite des policiers. Il explique que les missions internationales sont coordonnées par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et précise que le SPVM reçoit de la GRC le remboursement du salaire des policiers qui participent aux missions. Quant à la prime Métropole, il s'agit d'une prime qui s'ajoute au salaire instaurée dans le cadre de la dernière convention collective.

10.2 M. Pierre Pagé, Montréal pour tous

M. Pagé questionne la hausse du budget du SPVM. Il est d'avis que le service devrait faire davantage d'efforts de rationalisation.

M. Parent répond que l'augmentation de salaire correspond à 2 %. Toutefois, la baisse de revenus augmente l'écart. La présidente, Mme Anie Samson, rappelle que la masse salariale équivaut à 91 % du budget du SPVM et les compressions sont de l'ordre de 9 %. M. Parent mentionne que les embauches ont été retardées en 2013 et annonce qu'elles le seront également en 2014.

10.3 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue mentionne qu'il a tenté d'obtenir, sans succès, une brochure en se présentant au PDQ-20.

M. Parent répond qu'il lui fera parvenir la dite brochure et lui demande de lui fournir son adresse après la séance.

10.4 M. François Robillard, Association des résidents du faubourg

M. Robillard fait état d'incidents graves dans l'arrondissement de Ville-Marie. Il croit que le temps de réponse du SPVM a un effet dissuasif sur la dénonciation d'incidents. Il demande comment le budget permettra d'améliorer le temps de réponse.

M. Parent répond que le SPVM mettra en place un meilleur système de gestion des appels de priorité 3 et 4.

10.5 M. Camille Gaston Breton

M. Breton demande quelles sont les activités transférées vers d'autres services. Il veut savoir également la valeur des contraventions émises.

M. Parent répond que le Bureau du taxi et du remorquage ainsi que les ressources humaines ont été transférées vers d'autres services. Quant à la valeur des contraventions, elle est comptabilisée dans le budget de la Cour municipale.

11. Période de questions et commentaires des commissaires

La présidente, Mme Anie Samson, invite les commissaires à prendre la parole à tour de rôle.

11.1 M. William Steinberg, vice-président

Le vice-président, M. William Steinberg, annonce qu'il appuiera l'adoption des prévisions budgétaires du SPVM. Il souhaite cependant que le SPVM facture les organisateurs privés pour les services d'ordre et suggère de demander au gouvernement du Québec de modifier la réglementation à cet effet. Il déplore le transfert des ressources humaines au Service du capital humain.

M. Parent répond que le moment est propice pour se pencher sur l'enjeu du « *pay-duty* ». Quant au transfert des ressources humaines, il explique que cette décision s'appuie sur une vision d'harmonisation des ressources humaines.

11.2 M. François Limoges, vice-président

Le vice-président, M. François Limoges, est d'avis que le document budgétaire ne démontre pas une hausse du nombre d'appels ni d'interventions. Il suggère d'inclure ces données à l'avenir. Il rappelle que les autres services de la Ville sont en compression budgétaire et il dit ne pas avoir l'impression que le SPVM poursuit un exercice de réflexion sur une possible rationalisation ou des solutions alternatives. Il estime qu'il serait intéressant de voir au prochain budget les pistes de solution étudiées en vue de réaliser des économies.

M. Parent répond que ce n'est pas tant la hausse du nombre d'appels que la complexification de ceux-ci qui est en croissance. Par exemple, un appel pour violence conjugale nécessite dix fois plus de temps qu'il y a quinze ans.

11.3 M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec

M. Samir Rizkalla demande si le phénomène des gangs de rue est en déclin considérant la perte de subvention. Il demande si les policiers qui interviennent dans ce domaine requièrent une formation particulière et si le phénomène est en mutation.

M. Parent répond que les gangs de rue ont établi des partenariats d'affaires avec le crime organisé. Il mentionne que le groupe Éclipse intervient en rapport avec le crime organisé. Il ajoute que le phénomène des gangs de rue, bien qu'en mutation, nécessitera l'intervention de policiers durant plusieurs années.

11.4 Mme Monica Ricourt

Mme Monica Ricourt demande la provenance de la subvention pour lutter contre les gangs de rue. Elle demande également si le SPVM intervenait en répression ou en prévention. Elle veut savoir ce qui distingue ÉSUP de RIC.

M. Parent répond que la subvention provenait du Fonds fédéral de recrutement transféré au gouvernement du Québec qui le redistribuait aux corps policiers. Jusqu'en mars 2013, le SPVM recevait annuellement 8 M \$. Il précise que l'axe principal d'intervention demeure la prévention. Quant au projet ÉSUP, le SPVM intervient en concertation avec le CSSS alors que pour le projet RIC, il intervient en situation de crise.

11.5 M. Edgar Rouleau

M. Edgar Rouleau fait valoir que la présence des policiers dans les rues de l'agglomération est, pour la population, la base de l'image de confiance.

11.6 Mme Catherine Clément-Talbot

Mme Clément-Talbot demande des précisions concernant les 297 policiers en absence et le nombre de jours moyen d'absence au Canada.

M. Parent répond que les salaires des policiers absents sont pris en compte. Quant au nombre de jours moyen d'absence au Canada, il comprend toutes les instances au Canada (GRC, pénitenciers, etc.). Il indique qu'il faudrait effectuer des comparatifs avec les grandes villes cependant, il faut être prudent avec les méthodes de comptabilisation des statistiques.

11.7 M. Gilles Déziel

M. Gilles Déziel veut savoir si le SPVM a conclu une entente avec le ministère du Revenu concernant les produits de la criminalité.

M. Parent répond qu'effectivement il existe une entente via l'Équipe régionale mixte. Une somme de 0,5 M \$ par année, en lien avec cette entente, a ainsi été versée à la Ville de Montréal au cours des dernières années.

11.8 M. Sterling Downey, conseiller, arrondissement de Verdun

M. Sterling Downey demande des précisions concernant ÉSUP, RIC et EMRII. Il veut connaître le nombre de policiers affectés à EMRII.

M. Parent répond qu'EMRII (Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance) s'adresse à la clientèle itinérante alors qu'ÉSUP vise les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Quant à RIC, il s'agit d'intervention en situation de crise. Il précise que six policiers sont affectés à EMRII, parfois un intervenant du CSSS pour 2 policiers.

11.9 M. Luc Gagnon, conseiller, arrondissement de Verdun

M. Luc Gagnon demande des détails sur le budget de l'Escouade de protection de l'intégrité municipale (ÉPIM) qui comprend 15 policiers.

M. Parent répond que le budget comprend, outre les salaires, les postes budgétaires suivants : biens et services, informatique, matériel roulant, immeuble. Il ajoute que le SPVM peut fournir la ventilation de ce budget.

12. Levée de l'assemblée

La présidente, Mme Anie Samson, remercie l'assistance, les représentants du SPVM et les commissaires. Elle invite les personnes présentes à assister à l'assemblée publique du 10 février prochain à 15 h pour l'adoption des recommandations de la commission. À 16 h, sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par Mme Catherine Clément-Talbot, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance levée.

ADOPTÉ LE : 23 AVRIL 2014

ORIGINAL SIGNÉ

Anie Samson
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Nicole Paquette
Secrétaire recherchiste